



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180712-11

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 6 juillet 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2018 à 18h30, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Beatrice ADAMY à Jacques COUDOUR
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE

Conseiller.e.s absent.e.s : Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Serge PERCHE, Paul PERRIN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Paul SABATIER

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET, Mireille BASSET

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

50

**BATIMENT TRÉBIEN A COURPIERE :
ACTE DE RÉSILIATION DU CREDIT-BAIL**

Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière du 15 juin 2001 approuvant et autorisant le Président à signer le protocole d'accord portant réalisation d'une convention de crédit-bail ;
- Vu** la délibération de la Communauté de Communes du Pays de Courpière du 12 juillet 2001 approuvant et autorisant le Président à signer la promesse de vente avec la société anonyme Productions TREBIEN ;
- Vu** la délibération n° 4-2 2005 de la Communauté de Communes du Pays de Courpière du 15 décembre 2005 autorisant le Président à signer le crédit-bail immobilier.

Le rapporteur expose au Conseil l'objet de la délibération :

L'étude notariale BEGON et CARTON, en charge de la rédaction du bail commercial entre la Communauté de Communes et la société SPACE TIME ESCAPES ADVENTURES AND MYSTERIES a interrogé le Service de la Publicité Foncière. Il s'avère que le relevé hypothécaire fait apparaître un crédit-bail au profit de la société anonyme PRODUCTIONS TREBIEN, signé le 16 décembre 2005 pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en 2020.

En conséquence et préalablement à la signature du bail commercial, il est nécessaire de rédiger un acte constatant la résiliation du crédit-bail, lequel devra être publié au Service de la Publicité Foncière.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'acte de résiliation du crédit-bail établi au profit de la société anonyme PRODUCTIONS TREBIEN,
- **Autorise** le Président à signer ledit acte.

TOTAL VOTANTS : 50	Conseillers présents : 45	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50	Pour : 50	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

